

BLESSÉ -1

(export du DFSM au 21/11/2024 à 14:33)

[1] BLESSÉ -1 Médecine - Médecine

adj.

Étymologie FEW XV/1, 160a : *blettian

Définition

Qui a subi une atteinte, a été abîmé par une maladie ou un coup, en parlant d'un organe ou d'une faculté.

Notes

- V. BLESSÉ var BLECIÉ

-

Citations

- Du membre blecié . A la foiz avient que li membres est bleciez, sicom de chaut ou de fievre ou de briseure, et devient molt emflez et poent porrir li os et li nerf et la char.
Anon. [Roger de Salerne], *Chirurgie 1, Sloane 1977, XIIIe s., fol. 33va*.
- [...] et pour entendre que est sanglout, et dont il est causé, Avicene, ou IIIe du *Canon*, en la XIIIe feu, ou chapitre du sanglout, est aussi comme une maniere de spasme de l'estomac replect ou vuyt ou blecié , et enseigne d'aucune humeur ou matiere malle, pourquoy il fuit aucunfoiz son mouvement et se retrait a maniere de spasme [...].
Martin de Saint-Gilles, *Comment. Aphorismes Ypocras, 1363, p. 195*.